

PROVINCE DE QUÉBEC**Ville de Rosemère**

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue au centre administratif, dans la salle de conférence de la Direction, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par téléconférence le lundi 6 mai 2019, à 9 h 00.

Sont présents dans la salle de conférence de la Direction : Paolo Galati, président; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Présents par téléconférence : Vicky Kaliotzakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon, Peter MacLaurin, Emilio Migliozi et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, commissaire-parent; et Stephanie Krenn, directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim.

Absents : Anne McMullon, commissaire; Anthony Beliotis et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

Également présents dans la salle de conférence de la Direction : François Badin, directeur par intérim du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Le président ouvre la séance.

HEURE : 9 h 00

0.0 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

La commissaire-parent Tara Anderson intègre la séance par téléphone.

HEURE : 9 h 02

1.0 Ouverture de la séance

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation.

La commissaire et vice-présidente Vicky Kaliotzakis intègre la séance.

HEURE : 9 h 06

2.0 Affichage et comités de sélection

2.1 Direction d'école

Le président fait savoir qu'il se portera volontaire pour siéger au comité de sélection concernant le poste de direction d'école et demande des propositions de candidats pour les autres sièges.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire Bob Pellerin pour le siège de commissaire au comité de sélection. Le commissaire Pellerin accepte.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire Melissa Wall pour le premier siège de commissaire substitut au comité de sélection. La commissaire Wall accepte.

En réponse à une question du commissaire Guy Gagnon, la directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim précise qu'il est possible de proposer l'un des commissaires-parents pour siéger au comité de sélection, mais il ne s'agit pas d'une exigence.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire Peter MacLaurin pour le deuxième siège de commissaire substitut au comité de sélection. Le commissaire MacLaurin accepte.

Affichage et comité de sélection

Direction d'école

CC-190506-HR-0176

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant le plan d'affectation et de mutation des administrateurs et administratrices d'école pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QU'un poste de direction d'école est vacant à la suite du processus d'affectation et de mutation pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE s'applique l'article 5.2.6 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall qu'un comité de sélection composé des personnes suivantes soit établi pour mener des entrevues pour le poste de direction d'école :

Président :	Paolo Galati
Commissaire :	Bob Pellerin
Commissaire substitut :	Melissa Wall
Commissaire substitut :	Peter MacLaurin
Directrice générale ou délégué	
Directeur du Service des ressources humaines	
Représentant de l'AQCS	
Représentant de l'AASWL	

Adopté à l'unanimité

2.2 Directions adjointes d'école

Le président fait savoir qu'il se porterait volontaire pour siéger au comité de sélection concernant les postes de direction adjointe d'école et demande des propositions de candidats pour les autres sièges.

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire Vicky Kaliozakis pour le siège de commissaire au comité de sélection. La commissaire Kaliozakis accepte.

Le commissaire Guy Gagnon propose la commissaire Anick Brunet pour le premier siège de commissaire substitut au comité de sélection. La commissaire Brunet accepte.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire James Di Sano pour le deuxième siège de commissaire substitut au comité de sélection. Le commissaire Di Sano accepte.

Affichage et comité de sélection

Directions adjointes d'école

CC-190506-HR-0177

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant le plan d'affectation et de mutation des administrateurs et administratrices d'école pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE certains postes de directions adjointes d'école sont vacants à la suite du processus d'affectation et de mutation pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE s'applique l'article 5.2.7 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson qu'un comité de sélection composé des personnes suivantes soit établi pour mener des entrevues pour les postes de directions adjointes d'école :

Président :	Paolo Galati
Commissaire :	Vicky Kaliozakis
Commissaire substitut :	Anick Brunet
Commissaire substitut :	James Di Sano
Directrice générale ou délégué	
Directeur du Service des ressources humaines	
Représentant de l'AQCS	
Représentant de l'AASWL	

Adopté à l'unanimité

3.0 Modification – Affichage et comité de sélection – Commissaire à l'éthique et commissaire à l'éthique substitut

Le président demande des propositions de candidats pour le troisième siège de commissaire au comité de sélection d'un commissaire à l'éthique et d'un commissaire à l'éthique substitut.

Le commissaire Guy Gagnon propose sa propre candidature.

Le commissaire Bob Pellerin fait savoir qui lui et possiblement la commissaire Melissa Wall, à titre d'actuels commissaires substitués de ce comité de sélection, souhaiteraient que leur candidature soit considérée pour le troisième siège de commissaire. Il propose donc sa propre candidature.

Le commissaire James Di Sano propose la candidature de la commissaire Melissa Wall pour le troisième siège de commissaire. La commissaire Wall accepte.

Le commissaire Bob Pellerin fait savoir qu'il demeurerait en poste comme commissaire substitut et retire son nom.

Le président demande de passer au vote pour la commissaire Melissa Wall.

Vote – siège n° 3 –
comité de sélection

CC-190506-CA-0178

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que la commissaire Melissa Wall soit nommée au troisième siège de commissaire du comité de sélection pour les postes de commissaire à l'éthique et commissaire à l'éthique substitut.

LA MOTION EST ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
Voix POUR	Tara Anderson, James Di Sano, Paolo Galati, Emilio Migliozi, Bob Pellerin, Melissa Wall
Voix CONTRE	Anick Brunet, Guy Gagnon, Vicky Kaliozakis, Peter MacLaurin

Vote – siège n° 3 –
comité de sélection

CC-190506-CA-0179

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon qu'il soit nommé au troisième siège de commissaire du comité de sélection pour les postes de commissaire à l'éthique et commissaire à l'éthique substitut.

LA MOTION EST REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
Voix POUR	Anick Brunet, Guy Gagnon, Vicky Kaliozakis, Peter MacLaurin
Voix CONTRE	Tara Anderson, James Di Sano, Paolo Galati, Emilio Migliozi, Bob Pellerin, Melissa Wall

Le président demande aux commissaires Guy Gagnon et Peter MacLaurin s'ils seraient disposés à siéger respectivement à titre de deuxième et troisième commissaires substitués. Les commissaires Gagnon et MacLaurin acceptent.

Modification – Affichage et comité de sélection – commissaire à l'éthique et commissaire à l'éthique substitut

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-150325-CA-0140, nommant un commissaire à l'éthique substitut;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-150225-CA-0118, nommant un commissaire à l'éthique;

CC-190506-HR-0180

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-190412-CA-0160, approuvant l'établissement d'un comité de sélection et confiant à la secrétaire générale par intérim le mandat d'afficher le poste de commissaire à l'éthique substitut;

ATTENDU QUE le contrat du commissaire à l'éthique et le contrat du commissaire à l'éthique substitut ont pris fin le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite afficher les deux postes simultanément;

ATTENDU QUE l'article 9.1.4 du règlement n° BL2009-CA-17: *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* confie au conseil des commissaires le mandat de nommer par résolution un substitut au commissaire à l'éthique pour remplacer le commissaire à l'éthique en cas d'absence ou d'empêchement;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a nommé, de façon temporaire, un commissaire à l'éthique substitut, en fonction à compter du 27 mars 2019 jusqu'à ce que le poste soit affiché et pourvu par un comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier modifie la résolution n° CC-190412-CA-0160 pour y inclure l'affichage du poste de commissaire à l'éthique et augmenter le nombre de sièges au comité de sélection en y ajoutant un commissaire, comme suit :

Commissaire n° 1 :	Paolo Galati, président
Commissaire n° 2 :	Vicky Kaliozakis
Commissaire n° 3 :	Melissa Wall
Commissaire substitut n° 1 :	Bob Pellerin
Commissaire substitut n° 2 :	Guy Gagnon
Commissaire substitut n° 3 :	Peter MacLaurin
Secrétaire générale	
Directeur du Service des ressources humaines	

QU'il soit confié à la secrétaire générale par intérim le mandat d'afficher les postes de commissaire à l'éthique et commissaire à l'éthique substitut;

QU'il soit confié au comité de sélection le mandat de choisir les candidats à interviewer, à effectuer les entrevues et à recommander des candidats pour les postes de commissaire à l'éthique et commissaire à l'éthique substitut;

ET QU'une recommandation soit présentée à la séance du conseil des commissaires du 26 juin 2019.

Adopté à l'unanimité

5.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

En réponse à une demande de la commissaire Melissa Wall, la directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim apporte les précisions suivantes avec l'aide de l'équipe de la Direction :

- À sa connaissance, il n'existe aucune règle écrite régissant de fonctionnement des comités de sélection.
- Il existe des dispositions concernant les comités de sélection, selon le niveau du poste à pourvoir, dans la politique sur les conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et celle sur les conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires;
- Lorsqu'un commissaire ou un employé de la commission scolaire siège à un comité de sélection, ces personnes sont automatiquement tenues à la confidentialité.

La directrice générale précise qu'il serait opportun de mettre en place certaines règles de base régissant le fonctionnement des comités de sélection, dont la confidentialité, la distribution des curriculum vitae, les règles de procédures pour les entrevues, etc.

6.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 9 h 23

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 22 mai 2019

Stephanie Krenn, secrétaire générale par intérim

Paolo Galati, président